



Le centre multi-activités Angel Pérez

www.pignan.fr

16

Paiement en ligne
de la cantine scolaire

19

Succès du
marché de Noël

22

Inauguration des
jardins familiaux

SOMMAIRE



Patinoire installée à l'occasion du marché de Noël 2012



Directeur de publication :

Michelle Cassar,
Maire de Pignán

Rédaction : Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :

Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle
Duboucher, Denis Galinier,
Marc Gervais, Véronique
Gimenez, Bernard Priou,
Thierry Quilès, Fabienne
Thalamas

Impression : AVL Diffusion

Crédits photos :

Mairie de Pignán

www.pignan.fr

- 03** Edito
- 04** Voeux à la population
- 10** Travaux et urbanisme
- 14** Solidarité
- 16** Jeunesse et éducation
- Lettre de la ZAC**
- 18** Vie citoyenne
- 22** Sécurité et environnement
- 24** Culture et patrimoine
- 26** Vie des associations
- 30** Démocratie municipale
- 32** Agenda

Édito

Chères Pignanaises,
chers Pignanais,

Chaque trimestre, « Le petit Pignanais » retrace en quelques pages les actions votées par le conseil municipal et vous présente les futurs projets structurants. 2012 aura été l'année du début d'importants investissements après

une longue période de réflexion et de programmation. Qu'il s'agisse des travaux de lutte contre les inondations (Route de Saussan et Rue des Aires) ou de construction d'un centre multi-activités moderne « Angel Pérez », rue Jean-Michel Sérive Mattéï.

D'autre part, je n'aurai garde d'oublier les quatre-vingt-dix employés qui travaillent dans les services communaux pour le bien public. Il s'agit du personnel administratif (accueil, secrétariat, comptabilité, urbanisme, contentieux, état-civil, élections, affaires générales, jeunesse et CCAS), de la police municipale, des services techniques et du personnel des écoles.

Par ailleurs, nous sommes très à l'écoute de vos sollicitations et demandons, à chaque fois, aux services municipaux d'être très réactifs.

En outre, qu'il me soit permis de rappeler que les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2008 et je demanderai à nouveau au conseil municipal de ne pas augmenter ces taux pour 2013.

De plus, nous réinjectons également, chaque année, plus de 58.000€ dans le budget communal grâce à

la diminution de moitié des indemnités versées aux élus.

Notre situation financière est équilibrée et particulièrement saine.

Enfin, Je tiens à vous assurer à nouveau de mon engagement et celui du Conseil Municipal pour défendre vos intérêts, comme nous l'avons toujours fait.

Je reste toujours disponible pour vous écouter et répondre en toute clarté à vos demandes.

Assurer la fonction de Maire, c'est gérer avec rigueur le quotidien mais également préparer l'avenir.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaite adresser un hommage à toutes celles et ceux, bénévoles, qui à travers les associations de Pignan, font vivre le lien social dans notre village et saluer les nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2012.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux sincères et chaleureux afin que 2013 vous apporte santé, joie et réussite, pour vous-même, vos familles et vos entreprises.

Chaleureusement

Votre Maire,



Michelle CASSAR

Port. 06.15.73.34.45

e-mail : mcassar@pignan.fr

Cérémonie des vœux

Mardi 8 janvier



Crédit photo : association le temps d'un déclic

Mardi 8 janvier 2013, Madame le Maire, Michelle CASSAR, a présenté ses vœux aux nombreux Pignonais réunis à cette occasion, en présence des membres du conseil municipal, d'élus de communes voisines, ainsi que du Député Christian Assaf, du Sénateur de l'Hérault Marie-Thérèse Bruguière et de la suppléante de Jean-Pierre Moure, Sylvie Guzin.

Que s'est-il passé en 2012 ?

Notre budget 2012 s'est élevé à 7.030.433€ en fonctionnement et à 5.621.859€ en investissement.

La réalisation de cet exercice budgétaire a démontré, encore une fois, la bonne gestion de notre village. Elle a confirmé l'amélioration engagée depuis 2008. La situation financière est équilibrée et particulièrement saine.

D'autre part, conformément aux engagements pris pendant la campagne des municipales, les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2008, ce qui, vous avez pu le constater, ne nous a pas empêché de réaliser des travaux importants et particulièrement structurants.

Mon équipe et moi-même continuerons

dans ce sens puisque je proposerai à nouveau au conseil municipal de ne pas augmenter ces taux communaux pour 2013.

De plus, je rappelle que dès 2008, nous avons décidé de diminuer de 50% les indemnités accordées aux élus, ce qui a permis de réinjecter dans le budget de la commune plus de 58.000€ par an.

En matière de travaux et d'urbanisme :

En 2012, nous avons réalisé des travaux importants qui étaient nécessaires voire indispensables.

- la démolition d'une maison qui menaçait de tomber rue Lalou ;
- la rénovation du monument aux morts ;
- la rénovation de l'église
- la création d'un parking rue du Castel,

passant ainsi à plus de 150 places de stationnement créées depuis 2008.

-Enfin, nous avons poursuivi le plan pluriannuel de travaux de lutte contre les inondations initié en 2011, aménagements nécessaires qui permettent aujourd'hui aux riverains de la route de Saussan et des rues voisines de ne plus subir les aléas des pluies.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'un entretien préventif des canalisations est effectué annuellement ainsi qu'un nettoyage des fossés de la Vertoublane, du Passet et du Mortissou.

Ces travaux sont le strict respect des engagements électoraux pris avec vous en 2008.

Autre engagement fort, le projet de la ZAC St-Estève. Il est déjà bien engagé puisque, je vous le rappelle, le principe de l'élaboration de ce projet avec les objectifs et les modalités de concertations avait été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 8 novembre 2010, il y a maintenant plus de 2 ans.

Les perspectives 2013, en matière de travaux et d'urbanisme :

Pour sécuriser définitivement Pignan face au risque inondation, nous devons continuer ces travaux qui s'étaleront sur plusieurs années.

La 2^e tranche devrait débuter au cours du 2^e trimestre pour se terminer à la fin de l'année. Elle va concerner la zone qui s'étend de la rue de la Chicanette jusqu'au croisement de la route de Cournonterral et toute la rue Jeanne d'Arc. Viendront ensuite les travaux de la rue de l'Eglise, puis ceux de l'avenue de la Gare et de l'avenue du Général Grollier et nous terminerons par ceux de la rue de l'Enclos et de la rue de la Cité.

Tous seront l'objet de réunions préalables avec les riverains, dans le cadre de la concertation avec la population.

En ce qui concerne le Plan Local d'Urbanisme, le P.L.U., la procédure de révision générale a été lancée le 26 septembre 2011. Une réunion publique se tiendra au cours du 1^{er} trimestre 2013 ; elle sera suivie, au second trimestre, d'une enquête publique. L'approbation

définitive devrait intervenir au cours de l'été prochain.

J'en terminerai sur le plan des travaux et de l'urbanisme par la ZAC St-Estève. C'est un projet d'avenir qui est déjà bien engagé.

Comme je vous l'ai déjà dit, le principe de l'élaboration de cette ZAC avait été voté à l'unanimité par le conseil municipal, il y a maintenant plus de 2 ans.

Depuis, plusieurs délibérations ont été adoptées et aujourd'hui la procédure continue normalement son cours.

En mars 2013, la révision simplifiée du P.L.U. devrait être adoptée et les premiers travaux pourraient débuter en fin d'année.

L'aménagement de cette zone St-Estève sera étalé sur une période de plus de 10 ans. La création de logements se fera de façon raisonnée et réfléchie et permettra à vos familles, à vos enfants de rester ou de revenir dans leur village.

Cette zone sera source de création d'emplois, une centaine, dont pourront bénéficier les demandeurs d'emplois de Pignan.

En outre, elle donnera la possibilité à nos viticulteurs d'acquérir des locaux pour stocker leurs machines et à nos entreprises de se développer. Mais surtout, en cette période de crise, l'activité économique de notre village sera relancée puisque des entreprises pignanaïses travailleront sur ce grand chantier.

Sur le plan de la sécurité :

L'année 2012 a été, une fois de plus, l'objet d'investissements importants.

- la mise en conformité électrique de la halle des sports, de la salle du Bicentenaire, des caves du château et de l'école maternelle Louis Loubet ;

- le débroussaillage des chemins communaux ;

- la pose de ralentisseurs, de miroirs de sécurité et de poteaux incendie dans différents endroits à risque ;

- l'acquisition d'un défibrillateur, positionné dans le véhicule de la police municipale ;

En outre, nous avons organisé, en juin dernier, une réunion publique sur le thème de la sécurité en présence

de la police municipale, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers où chaque intervenant a pu donner des conseils simples mais importants de prévention.

Les perspectives 2013 sur le plan de la sécurité :

Nous continuerons à mener toutes les actions visant à assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.

Je vous rappelle que nous avons la chance d'avoir, sur notre village, une police municipale disponible et efficace mais aussi une caserne de sapeurs-pompiers volontaires.

Encore une fois nous respecterons nos engagements puisque les travaux d'agrandissement de la caserne devraient être terminés au cours de l'été prochain, pour un coût de 45.625,40€ entièrement pris en charge par le budget communal, sans aucune aide extérieure puisque ni le Service départemental d'incendie et de secours, ni le conseil général n'ont, à ce jour, donné une suite favorable à nos demandes de subvention.

Nous sommes d'ailleurs la seule commune de l'Hérault à ne pas avoir été aidée.

Pourtant, ces aménagements donneront à nos sapeurs-pompiers volontaires un cadre de travail et de vie beaucoup plus fonctionnel et accueillant, digne de leur engagement au service des pignonais.

Je compte sur Jean-Pierre Moure, Président de la Communauté d'agglomération, qui est aussi notre conseiller général et à ce titre membre suppléant au Conseil d'administration du SDIS pour que Pignan soit traitée comme toutes les autres collectivités du département, et que nous puissions bénéficier des mêmes aides que les autres communes de l'agglomération de Montpellier voire même des villages des Hauts Cantons.

Je tiendrai particulièrement la main à ce dossier et informerai les pignonais des suites qui lui seront réservées.

Par ailleurs, je rappelle que je ne suis inféodée à aucun parti politique. Mon seul parti, c'est Pignan, c'est vous. C'est pourquoi, je défends les intérêts de ma commune

comme je l'ai toujours fait y compris dans le cadre des conseils d'agglomération où je sais aussi reconnaître le bien-fondé des propositions du Président lorsque j'ai le sentiment qu'elles vont dans le sens de l'intérêt général. Lors d'un précédent conseil, j'avais cité Jules Clarétie qui disait : « *Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévère qui ne font rien* ».

Pour Pignan, je pourrais citer la même phrase mutatis mutandis : « *Toute femme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre elle ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévère qui ne font rien* ».

Sur le plan de l'environnement :

En 2012, conscients des problèmes concernant la propreté de notre village, nous avons acquis et installé de nouvelles corbeilles et de nouveaux « toutounets ». En outre, comme chaque année, nous avons reconduit la journée « nettoyage de la garrigue » en partenariat avec le syndicat de chasse de Pignan que je remercie pour sa participation importante, remerciements que j'adresse également aux associations et aux pignonais présents ce jour là.

Alors qu'en 2011 nous avons collecté plus de 300m³ de déchets, en 2012 la collecte a été beaucoup moins importante puisqu'elle s'est élevée à 100m³. Cette diminution est le premier signe d'une prise de conscience en matière de protection de l'environnement.

Par ailleurs, nous avons réalisé, conformément à nos engagements, des jardins familiaux. 51 parcelles ont été équipées de clôtures, de branchement d'eau et de cabanons en bois.

Ces jardins, qui se veulent être un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, sont gérés par une association dénommée : « les jardins familiaux des Ortoliers de Pignan ». Il ne reste que quelques parcelles et les pignonais intéressés doivent contacter

cette association puisque c'est elle qui les attribue.

Les perspectives sur le plan de l'environnement :

Toujours soucieuse d'améliorer la propreté de notre village, la municipalité a décidé d'acheter une balayeuse de voirie qui sera utilisée par le personnel communal de façon régulière. C'est un investissement nécessaire qui répondra à un important besoin.

Enfin, nous renouvelerons notre journée « nettoyage de la garrigue ».

Sur le plan de l'éducation et de la jeunesse :

En 2012, différents travaux ont été réalisés sur nos 3 écoles publiques, Marcellin Albert, Lucie Aubrac et Louis Loubet.

Par ailleurs, pour ces 3 écoles, les parents peuvent désormais accéder au paiement en ligne pour la cantine. Conformément à la loi, pour les établissements privés, la commune participe au fonctionnement de l'école St-Louis de Gonzague, sur la base d'un forfait communal, à hauteur de 42.618€. En outre, nous mettons couramment à disposition du matériel pour l'école mais aussi pour le Collège St-Charles.

Enfin, fidèle à notre politique de réussite éducative et de cohésion sociale, nous avons mis en place une aide pour le permis de conduire pour nos jeunes de 18 à 25 ans, attribuée selon des critères déterminés.

Tous les dossiers qui respectaient les critères à caractère social ont été acceptés.

Ainsi, 10 jeunes ont pu en bénéficier en 2011 et au regard du nombre important de dossiers déposés, nous avons décidé, en 2012, d'augmenter les attributaires et de les passer à 15.



Les perspectives 2013 sur le plan de l'éducation et de la jeunesse :

Comme chaque année, les travaux courant d'entretien des 3 écoles, seront assurés et nous continuerons à participer au fonctionnement des écoles privées.

Par ailleurs, les réunions trimestrielles de concertation que nous avons instaurées avec les représentants de parents d'élèves seront bien évidemment maintenues car elles nous permettent d'avoir une réactivité efficace quant aux problèmes qui pourraient se poser.

Enfin, nous reconduirons le dispositif d'aide au permis de conduire des jeunes.

Sur le plan du patrimoine et de la culture :

En 2012, les services municipaux ont réhabilité le plancher de la chapelle des pénitents afin de répondre à la demande des associations qui utilisent ce lieu, partie intégrante de notre patrimoine.

Par ailleurs, nous avons demandé l'inscription du château et du parc au titre des monuments historiques afin d'obtenir des subventions pour rénover ces

lieux. Le 2 mai 2012, l'Etat a paraphé leur inscription. Des études sur l'état du bâti vont être lancées afin de décider des priorités du chantier qui devrait s'étaler sur une période de plus de 10 ans.

Si nous sommes très attachés à notre patrimoine, il n'en demeure pas moins que la culture occupe également une place très importante.

Ainsi, de nombreux événements culturels se sont déroulés : le Festival Pierres et Arts, les médiévales, le salon du livre régional, la journée de la préhistoire du club leucetios, l'exposition des peintres et sculpteurs de Pignan, le Festival Montpellier Danse, le Festival Radio France Montpellier, Théâtre en caves et vins en scène organisé par le Théâtre de la Chicanette, les pièces de théâtre organisées par l'association Oasis culturelle, le cinéma en plein air avec l'agglomération, et bien d'autres encore.

Les perspectives 2013 en matière de patrimoine et de culture :

Les travaux du futur centre multi-activités, débutés en octobre 2012, se poursuivront en 2013. Ce centre, qui, je le rappelle, portera le nom d'Angel Pérez, ouvrira ses portes en septembre. Imaginé par l'architecte Daniel Delgado, ce nouveau bâtiment de 650m² regroupera des activités associatives. L'architecture et le choix des matériaux contribueront à donner une véritable identité au bâtiment écologique qui s'intégrera parfaitement au paysage avec la création d'un corps de bâtiment en pierre qui sera construit à l'image des tours du vieux village.

Je vous rappelle que le coût de ces travaux est de 1.497.114,62€.

J'en profite pour remercier le Sénateur Robert Tropéano qui nous a accordé, pour ce projet, une aide financière sur sa réserve parlementaire. Je remercie également le conseil général pour son aide.

La culture à Pignan comprend plusieurs facettes aussi diverses que le théâtre, la musique, la lecture, la peinture, l'archéologie, la philatélie, la photographie et bien d'autres encore.

Nous continuerons à organiser et à soutenir toute initiative tendant à développer la multi culture à Pignan.

Sur le plan de l'action sociale :

En 2012, différentes actions ont été menées. Je citerai, à titre indicatif :

- Le repas des seniors : plus de 350 personnes étaient présentes ;
- Les thés dansants ;
- Le goûter organisé à l'intention des personnes isolées ou handicapées ;
- Les colis de Noël : 250 colis ont été remis aux personnes de plus de 80 ans ;
- L'atelier d'activités physiques ;
- La permanence juridique assurée par une avocate ;
- Notre participation financière au fonctionnement de la Maison médicale de garde de Fabrègues ;
- L'intervention du CCAS sur de nombreux dossiers (suivi de contrats d'insertions, obligations et bons alimentaires, logements sociaux,) ;
- La mise en place d'un atelier mémoire ;
- La conférence sur le « Bien vieillir » ;
- Le Téléthon avec un très beau concert de la chorale El Eco que je remercie ;

En 2013, toutes les actions municipales qui se sont déroulées l'an passé seront reconduites.

Sur le plan de l'animation :

Pignan est un village qui bouge, comme vous êtes nombreux à le dire. Il bouge dans tous les domaines. J'ai souhaité, avec mon équipe, créer des liens entre les pignanais, faire de ce village un village agréable et qui garde, malgré ses 6474 habitants, son âme de village.

Pour cela, les animations qui vous sont proposées tout au long de l'année ont un rôle important à jouer.

L'année 2012, tout comme les années précédentes, n'y a pas failli. Vous avez pu assister au Carnaval, à la journée de la jeunesse et du sport, à la fête locale, en partenariat avec l'association des festivités de Pignan, à la journée des associations, à la journée du

patrimoine, à la journée de l'Olive avec la Communauté d'agglomération, à la balade gourmande pour découvrir notre terroir, aux marchés nocturnes qui se sont déroulés chaque lundi de juillet et d'août et qui seront bien évidemment reconduits, au magnifique spectacle de Noël offert par la municipalité à tous les enfants, spectacle produit par l'association Drôle de Contines que je remercie, au marché de Noël qui, cette année, s'est terminé par le splendide embrasement du château, et vous-mêmes mais surtout vos enfants avez pu profiter gratuitement pendant 15 jours d'une patinoire synthétique et je remercie l'association des commerçants et artisans de Pignan qui nous a permis d'avoir un tel équipement dans notre village.

Bien d'autres activités se sont déroulées à l'initiative des nombreuses associations comme par exemple le salon des maquettistes et des voitures anciennes, les expositions philatéliques, de peinture et de sculpture, les pièces de théâtre, les différents tournois sportifs, les lotos et la Féria de Pentecôte. Là encore la liste n'est pas complète car nos associations pignanaises sont extrêmement actives.

En 2013, à la demande générale, toutes ces manifestations seront reconduites. Elles créent des liens entre tous les pignanais et contribuent à garder notre âme de village à laquelle nous sommes vraiment tous très attachés.

Sur le plan associatif :

Je le dis à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif important, motivé et extraordinairement compétent. Vous êtes nombreux à donner de votre temps et de votre énergie pour participer à la vie de notre village.

Je remercie tous ces bénévoles qui se mettent au service de notre commune. La municipalité continuera à apporter un soutien important à tous ces acteurs qui participent activement au dynamisme de Pignan, à sa culture et à la solidarité.

Pignan est un village vivant.

Nous continuerons donc, en 2013, à apporter notre soutien, dans la mesure de nos possibilités, à toute initiative visant à améliorer les rapports entre les pignanais.

Vous avez pu constater, à travers mes propos, que pour 2013, nous choisissons le parti de l'optimisme, celui de la volonté d'agir sur le cours des choses : « *On ne peut pas prédire l'avenir, mais on peut imaginer des futurs* » disait le physicien Dennis Gabor.

Pignan se doit d'offrir à ses concitoyens des équipements toujours plus diversifiés pour une meilleure cohésion sociale et une plus grande qualité de vie.

Les opérations qui seront réalisées ou engagées en 2013, s'inscrivent pleinement dans cet objectif.

Pour 2013, choisissons résolument le parti de la confiance en continuant à construire ensemble un village pour tous.

Pignan, un village qui pense au présent en matière de solidarité, du vivre ensemble et du respect de l'autre.

Pignan, un village qui pense à l'avenir par ses investissements.

Pignan, un village où tous ensemble, avec cette passion partagée pour l'intérêt général, nous serons les acteurs de notre futur.

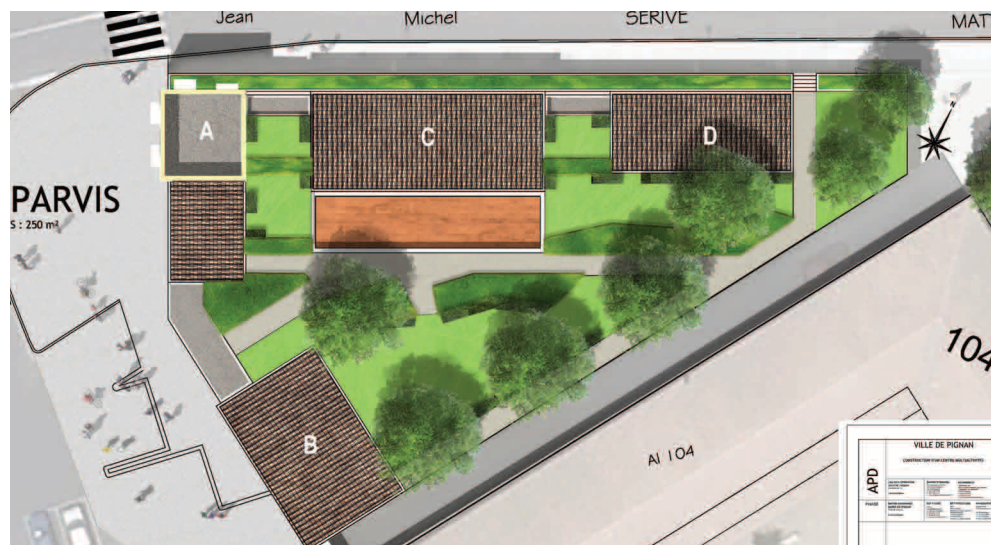
Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une année 2013 pleine de joie, de bonheur et d'enthousiasme mais aussi de compréhension, de tolérance et d'ouverture aux autres. Puisse cette nouvelle année conforter les liens qui nous unissent et faire de notre Pignan un village fraternel, dynamique, tourné vers l'avenir dans le respect de sa tradition.

Bonne année à toutes et à tous.

Travaux et urbanisme

La construction des bâtiments du centre multi-activités Angel Pérez a débuté

Plan de masse du futur centre multi-activités composé de quatre bâtiments



Architecte : Daniel Delgado

Les premiers coups de pioche du futur centre multi-activités Angel Pérez ont été donnés au mois d'octobre dernier.

Ce centre sera composé de quatre bâtiments ouverts sur un patio et reliés les uns aux autres par une circulade couverte.

Dans un premier temps, les travaux ont débuté avec la construction des bâtiments C et D positionnés derrière les commerces du Forum. Le bâtiment C accueillera sur deux étages des salles multi-activités et des vestiaires-douches.

Concernant le bâtiment D, l'association APIJ ainsi que le Secours Populaire Français intégreront les locaux vers la mi-février. La destruction de l'ancienne salle Angel Pérez interviendra aux alentours du 20 février 2013.

D'ailleurs, en lieu et place de cette dernière, sera construit le bâtiment A qui est composé de deux étages avec en rez-de-chaussée l'accueil du centre multi-activités et à l'étage les bureaux de l'association Internote ainsi que la salle de musique.

Quant au bâtiment B, il a pour vocation d'accueillir une salle municipale de réunion, comme c'est le cas dans le bâtiment actuel.

Construction des bâtiments C et D



Les nouveaux réseaux de la route de Saussan et la rue des Aires ont été inaugurés

Débutés en 2010, les travaux d'aménagement de prévention des risques d'inondations se sont poursuivis en 2012 avec la deuxième phase des travaux qui s'étend de la route de Saussan à la rue des Aires.

Aujourd'hui, les travaux sont achevés et l'entrée du village a retrouvé une seconde jeunesse. D'ailleurs, ces travaux d'aménagement ont été inaugurés samedi 20 octobre 2012 en présence de Marie-Thérèse Bruguière, sénateur de l'Hérault, Jean-Pierre Moure, président de Montpellier Agglomération, Jean-Marc Alauzet, président du Syndicat du Bas Languedoc et Philippe Malagola, directeur territorial de ERDF.

Huit mois de travaux ont été nécessaires pour aménager les réseaux d'eau potable,

d'assainissement et de pluvial, mettre en discrétion les réseaux secs (électricité et télécommunications) et moderniser l'éclairage public.

Ces travaux d'un montant global de 1 794 000 € HT sont pilotés par la commune en synergie avec l'Agglomération de Montpellier, le Syndicat du Bas Languedoc, ERDF et Hérault Energies.

Dès 2013, la troisième phase interviendra et s'étendra de la rue de la Chicanette jusqu'au croisement de la route de Cournonterral et la rue Jeanne d'Arc.



De g. à d. : Philippe Malagola, Jean-Pierre Moure, Michelle Cassar, Marie-Thérèse Bruguière, Jean-Marc Alauzet

Un projet respectueux de l'environnement

L'intégration du projet dans le paysage a été prise en compte tout au long des travaux.

Des abords paysagés ont été notamment créés, les clôtures des riverains reconstituées et recouvertes d'un parement en pierre pour une meilleure intégration urbaine et les câbles aériens supprimés. Des conteneurs pour le papier et le verre ont été intégrés dans le sol.



Conteneurs intégrés dans le sol



Parement pierre des murs de clôtures

Travaux et urbanisme

Urba
pratique

Le certificat d'urbanisme



Le certificat d'urbanisme est un acte administratif indiquant l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain.

Il délivre ainsi toutes les informations sur la constructibilité, les droits attachés à ce terrain mais aussi les taxes et participations applicables.

Il existe deux types de certificat d'urbanisme :

- **le certificat d'urbanisme d'information**, dit CUa, permet aux pétitionnaires de connaître les règles applicables sur leur terrain. Il relate toutes les règles d'urbanisme en vigueur, les servitudes d'utilité publique, les taxes et les participations ;

- **le certificat d'urbanisme opérationnel**, dit CUb. En plus de reprendre toutes les informations données par le CUa, le CUb permet de savoir si un projet peut

être réalisé sur la (ou les) parcelle(s) en fonction de la réglementation en vigueur. Il relate, en plus, les équipements publics existants ou prévus.

Dans quel cas demander un certificat d'urbanisme d'information ?

Le certificat d'urbanisme d'information est généralement demandé par le notaire, dans le cadre de la signature de l'acte de vente.

Dans quel cas demander un certificat d'urbanisme opérationnel ?

Dans le cas où vous souhaitez réaliser un projet précis (réalisation d'une extension, construction, ...), vous pouvez déposer un certificat d'urbanisme opérationnel afin de vérifier si votre projet correspond aux différentes règles et servitudes en vigueur.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la ville de PIGNAN qui est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h. Vous aurez toutes les informations nécessaires.

L'opération façade

L'opération façade a été établie dans le cadre de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) en 1999.

Même si la ZPPAUP n'a pas été adoptée en Conseil Municipal, cette dernière a subsisté afin de procéder à l'embellissement des façades incluses dans le périmètre. La gestion de cette opération a été confiée à l'architecte Aramel puis à l'architecte Aimetti en 2001.

En 2006, avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le périmètre de l'opération façade a été agrandi afin de se caler sur le périmètre de la zone Ua du PLU.

Jusqu'alors, le plafond de la subvention s'élevait à 3 050 € par dossier et cela depuis 1999.

Afin de prendre en compte les prescriptions particulières du fait des périmètres de protection et l'augmentation des tarifs des entrepreneurs, il a été décidé de procéder à la réévaluation de la subvention.

Ainsi, il a été approuvé au Conseil Municipal de décembre 2012 :

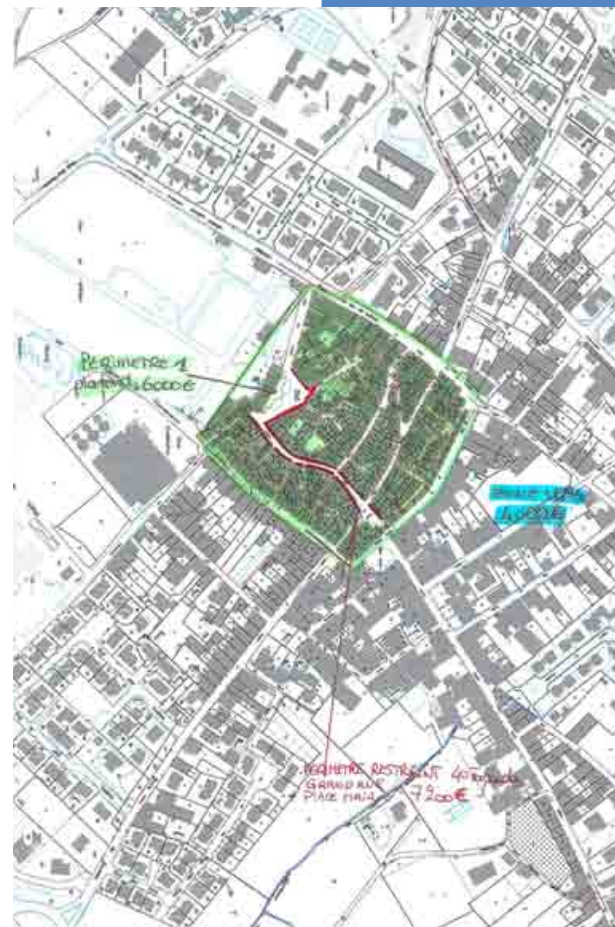
- Le « périmètre élargi » : le plafond de la subvention de la zone Ua : 4 000 €
- La création du « périmètre centre historique », à l'intérieur de la zone Ua, le centre historique d'origine médiéval avec un plafond de subvention à 6 000€
- La création d'un « périmètre restreint » : le principe est de modifier tous les 2 ans ce périmètre afin de donner un bonus de subvention de 20% sur deux rues comprises dans le périmètre centre historique avec un

plafond à 7 200 €.

Pour les deux premières années, et ce, afin d'impulser une action en faveur de l'embellissement de l'image du cœur de ville, il est proposé comme « périmètre restreint » la Grand Rue du Réveil Pignonais et la Place de la Mairie.

L'attribution de la subvention s'effectue à l'achèvement des travaux après la conformité établie par M. Aimetti constatant ainsi le respect des prescriptions établies dans l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire).

La commune de Pignan bénéficie, de plus, du soutien de la Fondation du Patrimoine afin de protéger le patrimoine privé bâti de proximité. La Fondation du Patrimoine attribue des subventions ou permet une déduction fiscale. Le site internet, www.fondation-patrimoine.org, vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires.



Solidarité

Les seniors visitent la Foire Internationale de Montpellier



Repas des seniors

Le repas des plus de 60 ans aura lieu le 7 mars à 12h dans la salle du Bicentenaire.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au 1^{er} mars.

Une vingtaine d'aînés Pignonais ont passé la journée du 8 octobre à la 64^e Foire Internationale de Montpellier sur l'invitation de l'Agglomération.

Un bus a été affrété pour l'occasion regroupant les communes voisines. Dès leur arrivée, les aînés ont pu découvrir le stand de l'Agglomération qui fut suivi d'une photo de groupe autour de Jean-Pierre Moure et de Michelle Cassar. Chacun a pu ensuite se retrouver autour

d'un apéritif convivial en compagnie des autres villages de l'agglomération.

En début d'après-midi, ils ont assisté à un spectacle latino qui a débuté par les Mariachis Mexicains et poursuivi par des danseurs, chanteurs et groupes folkloriques d'Amérique du sud.

Puis, chacun a pu déambuler à travers halls et stands de leurs choix avant de regagner le bus du retour.

Distribution des colis de Noël

A l'occasion des fêtes de Noël, tous les seniors de plus de 80 ans reçoivent gratuitement un colis de Noël financé par le CCAS, sans aucune démarche préalable.

Les savoureux produits du terroir composant le colis permettent aux seniors de passer des fêtes de fin d'année gourmandes.

Les membres du conseil d'administration du CCAS

se chargent de la distribution des colis de Noël au domicile des personnes âgées qui apprécient tout autant cette visite impromptue que le contenu du colis !

Cette année, 240 paniers garnis ont été préparés avec soin par Mme le Maire, les membres du conseil d'administration et des bénévoles.



L'atelier mémoire tient ses promesses

Une deuxième session de l'atelier mémoire a été mise en place au mois d'octobre autour de dix séances de travail.

Il est le fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité, et notamment le CCAS, l'association Clic Maillage et Brain Up.

Une quinzaine de personnes a participé à ces ateliers. Lors d'une séance, divers exercices simples et ludiques sont proposés. Ils visent à stimuler et entretenir sa mémoire en travaillant en groupe pour de meilleurs résultats.

«A la maison il m'est impossible de faire travailler ma mémoire par des exercices mais quand je viens à ces ateliers, je trouve plus facile de m'exercer en groupe et je suis plutôt contente de moi.» explique une participante.

Ces ateliers sont également un moment convivial et d'échanges où les participants peuvent exprimer leurs ressentis, leurs difficultés.

Entretenir une vie sociale active, maintenir sa curiosité en éveil, développer ses centres d'intérêt contribuent fortement à garder sa mémoire vive et alerte.



Jeunesse et éducation

NOUVEAU

Païement en ligne de la cantine scolaire

Afin de faciliter le paiement de la cantine aux familles, la commune a mis en place depuis le 3 décembre 2012 un service de télépaiement.

Désormais, quelques clics suffisent pour accéder à un mode de paiement pratique, rapide et éco-responsable puisqu'il ne nécessite pas de papier. Il suffit pour cela de se connecter sur le site internet de Pignan, rubrique Jeunesse/ restauration et de cliquer sur le lien suivant : www.datacomsys.fr/tiksoft

Une fois l'inscription faite, il est alors possible de consulter ses données personnelles, suivre les consommations sur les derniers mois et procéder au paiement en ligne.

Les centres de loisirs accueillent «Les galopins» et «Les p'tites canailles »



L'ALSH maternel et primaire n'avait pas de nom jusqu'à présent. Les parents et enfants ont donc proposé une liste de noms et ont participé à un vote en septembre dernier.

L'ASH maternel s'appelle donc désormais « Les galopins » et l'ALSH primaire « Les p'tites canailles »... des noms bien



explicites...

Le mercredi 21 novembre 2012, une plaque a été posée sur la façade des deux centres de loisirs pour l'inauguration officielle en présence de tous les enfants, de Mme le Maire, Michelle Cassar, de l'élue à la jeunesse et à l'éducation, Danièle Duboucher et de Karine Quévedo, conseillère municipale.



Un moment de partage et d'échange avec les enfants



Les enfants à la patinoire

Du 16 au 31 décembre 2012, la municipalité et l'association des commerçants ont mis à disposition gratuitement une patinoire synthétique en plein air dans le parc du château.

Mobile, modulable et écologique, les 100 m² de surface ont été très appréciés des enfants.

Durant les vacances d'hiver, les 26, 27 et 28 décembre, les enfants du centre de loisirs avait au programme 1h de patinoire par jour, accompagnés de leurs animateurs.

Une première qui a fait la joie des enfants durant ces vacances !

Les spectacles de Noël



L'école Marcellin Albert à la Bornière a présenté son spectacle aux parents dans une salle comble, vendredi 14 décembre à 18h en présence Mme le Maire, Michelle Cassar et d'élus.

Samedi 15 décembre à 18h, l'association Drôle de Compagnie a présenté aux enfants un spectacle de Noël, offert par la municipalité.

Deux heures de représentation avec une plétoire de personnages de dessins animés et de contes de fées.



Vie citoyenne

L'inauguration du rond point « Bir Hakeim »

L'inauguration du rond-point Bir Hakeim, situé en face de la médiathèque de la gare, s'est déroulé samedi 10 novembre.

Ainsi, la municipalité a tenu à dévoiler la plaque commémorant la bataille de Bir Hakeim en présence des autorités civiles et militaires, incluant

les présidents de section d'Anciens Combattants et les maires des communes environnantes.

Un hommage appuyé donc, avec comme rappel du souvenir et inscrit noir sur blanc sur les deux panneaux indiquant ce rond point, cette phrase du Général De Gaulle au Général Koenig : « Sachez et dites à vos troupes que la France vous regarde et que vous êtes son orgueil. »

Un rond-point, pour que la mémoire reste...

Remise des médailles du travail

Lundi 26 novembre, le Maire, Michelle Cassar, accompagnée des élus, a procédé à une remise des médailles du travail à des Pignonais et à des agents municipaux dans la salle du Conseil de la mairie.

Après le discours de Mme le Maire, qui a mis à l'honneur les récipiendaires, et la remise de leur diplôme, la soirée s'est terminée dans une ambiance très conviviale autour du verre de l'amitié

en présence des familles.

Médaille argent (20 ans d'ancienneté) :
Estelle Diaz-Granelli, Sylvie Lanziani, Didier Boccadifuoco, Bernard Chasteliere, Laurent Dumetz, Didier Richarte
Médaille or (35 ans d'ancienneté) :
Gilbert Galabert
Médaille grand or (40 ans d'ancienneté) :
Christiane Aliberti

Un beau succès pour le marché de Noël 2012



Arrivée surprise du Père Noël suivi de ses lutins motards



Ouverture du Marché de Noël par le Maire, Michelle Cassar et les élus

Cette édition 2012 du marché de Noël fut un grand succès au vu du très grand nombre de visiteurs venu flâner autour des divers stands.

Il faut dire que tout était réuni pour que cette journée soit réussie : une température estivale de 18°, de nombreuses animations avec la distribution des cadeaux par le Père

Noël, des spectacles de marionnettes, des balades en calèche, des manèges et une patinoire, ainsi que de nombreux artisans présentant soit leurs créations soit leurs productions.

Le marché de Noël s'est clôturé par un magnifique embrasement de la mairie et le vin chaud offert par la municipalité.



Vie citoyenne

De nouveaux Pignanais sur la commune !



*Journée d'accueil
des nouveaux arrivants*

Cette année, ce sont près de vingt nouvelles familles Pignanaises qui ont participé à la journée d'accueil des nouveaux arrivants, le samedi 24 novembre.

Les familles ont tout d'abord été accueillies par le Maire, Michelle Casar et les élus autour d'un

petit déjeuner.

L'historien M. Secondy a proposé ensuite une visite guidée du centre historique.

L'occasion pour ces familles de découvrir le village, l'équipe municipale, mais aussi de communiquer ses impressions et ses attentes.

Opération de récupération de produits recyclables pour la Ligue contre le Cancer

Le comité de l'Hérault de la Ligue contre le Cancer développe sur l'ensemble du territoire départemental la récupération de produits recyclables.

La commune de Pignan s'associe à cette action en mettant à disposition des habitants, à l'accueil de la mairie, des urnes permettant de récupérer les cartouches d'imprimantes, de photocopieurs et de fax ainsi que les téléphones portables.

La pharmacie de l'horloge, quant à elle, récupère les radiographies.

Cette opération revêt trois objectifs : écologique en évitant le gaspillage, solidaire avec la création d'emplois pour des personnes handicapées qui assurent le recyclage, et économique car la collecte de ces produits permet de rapporter de l'argent à la Ligue contre le Cancer.

Ainsi, donner vos téléphones portables, vos radiographies et vos cartouches d'imprimante, c'est faire un don à la Ligue contre le Cancer.



Sages toujours et encore !

Le Conseil des Sages poursuit ses actions sur certains aspects de la vie des Pignonais.

Des aménagements pour la sécurité à la propreté du village en passant par la mise en place de la ZAC St- Estève, le Conseil des Sages apporte ses idées. D'ailleurs, il planche actuellement sur la circulation et le stationnement dans la perspective de la mise en place tant attendue de la LICOM (liaison intercommunale à l'Ouest de Montpellier) et de la manière dont le nouveau quartier va

intégrer la vie locale.

Suite à une réunion organisée par le Maire, Michelle Cassar, avec des représentants de la Communauté d'agglomération de Montpellier, les Sages ont proposé quelques modifications aux trajets et aux arrêts des bus.

Deux nouveaux chantiers sont également ouverts, notamment sur l'implantation des marchés hebdomadaires et l'amélioration de la communication entre les générations de Pignonais.

Habiter autrement... et ensemble

C'est le thème choisi pour la première édition de «Rencontre habitat» à l'initiative du SIVOM Vène et Mosson en partenariat avec le Conseil Général et la commune de Pignan.

L'objectif de cette rencontre était de réunir les différents acteurs institutionnels et les habitants afin d'informer et d'échanger sur les différents modes d'habitat et comment vivre ensemble sur le territoire.

A cette occasion, plusieurs associations sont venues animer la journée dont I.PEICC co-organisatrice de cette édition.

L'association éCOhabitons a présenté un projet d'habitat groupé à Fabrègues (achat à plusieurs personnes d'un terrain aménagé et constructible avec un architecte commun). L'association Corcodia Logis a informé sur le logement partagé intergénérationnel dans le

cadre d'une entraide entre seniors et jeunes étudiants ou actifs.

Les habitants des terrains familiaux, quant à eux, ont témoigné de leur expérience et des projets d'aménagement du quartier en habitat adapté. Les opérations d'habitat adapté sont réalisées pour des familles ou des groupes familiaux qui sont identifiés et se reconnaissent comme gens du voyage.

Ils souhaitent vivre et habiter dans un lieu fixe tout en gardant tout ou partie de leur mode de vie : l'habitat caravane et/ou la vie en famille élargie.



Sécurité et environnement

Les ortoliers de Pignan ont pris possession de leur bout de terre



Samedi 24 novembre, près d'une centaine de personnes étaient présentes pour inaugurer les 51 parcelles des jardins familiaux.

L'évènement était plus qu'attendu

depuis deux ans, par les nouveaux jardiniers qui peuvent dès à présent préparer leur terre pour l'hiver.

Ce projet, d'un montant global de 200 000 €, a pu sortir de terre notamment

avec l'aide du Conseil Général qui a participé à hauteur de 20 000 € et le sénateur Marie-Thérèse Bruguière qui a octroyé une aide de 10 000 € prise sur sa réserve parlementaire.

Le maire, Michelle Cassar, a tenu à préciser que « *Nous sommes réellement là, dans le cadre d'une démarche de développement durable. En ce moment la vie est chère, et pouvoir produire soi-même une partie de son alimentation reste un énorme avantage.* »

Pour ce qui est des membres de l'association, entre un cahier des charges, un règlement précis et déjà les premiers conseils sur l'hiver qui approche (« il faut préparer le terrain avec une phase de bêchage, puis enlever les mauvaises herbes en mettant du fumier afin d'enrichir le sol »), ils sont déjà dans le futur.



Les 51 parcelles des jardins familiaux sur le plateau des Molières

Autocollant poubelle

Depuis le début du mois, vous avez peut-être trouvé sur votre poubelle ce type d'autocollant visé par la police municipale, si vous n'avez pas rentré votre conteneur après le ramassage des ordures ménagères comme le prévoit l'arrêté municipal du 7 février 2006.

Les conteneurs de collecte occasionnent une gêne pour les piétons, les poussettes

ou les personnes à mobilité réduite, qui sont contraints de s'engager sur la route provoquant ainsi un risque pour leur sécurité.

Les véhicules, quant à eux, ne peuvent plus stationner sur les emplacements réservés.

Cet autocollant est un premier avertissement avant la verbalisation qui correspond à une amende de 38 €.



Installation d'un défibrillateur

Chaque année en France, 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque.



Lorsqu'un cas survient, nous avons quatre minutes pour agir : chaque minute qui passe

réduit de 10% les chances de survie.

La commune s'attaque à ce problème de santé publique majeur en achetant un défibrillateur semi-automatisé externe qui sera positionné soit au poste de Police soit dans leur véhicule.

“Jusqu'à présent, seuls les hôpitaux, les centres spécialisés, bref les professionnels du secours et de la santé disposaient de tels équipements. L'arrivée de modèles beaucoup plus simples à utiliser a permis aux villes de s'équiper”, commente Michelle Cassar, maire de Pignan.

Culture et patrimoine

Salon du livre régional : échanges, convivialité et...mystère



Le salon du livre régional, organisé par la municipalité, se déroulera désormais sur une journée, au mois d'octobre. Conquis par cette nouvelle formule inaugurée cette année, les écrivains ont été très satisfaits de cette nouvelle édition et ont pris beaucoup de plaisir à échanger avec leurs lecteurs. Le rendez-vous est d'ailleurs déjà pris pour l'année prochaine !

Le flot continu des visiteurs a démontré l'intérêt du public pour les livres malgré le développement grandissant du numérique. La convivialité et le bon accueil ont été les maîtres mots de cette riche journée où se sont mêlés conférences, expositions, écriture de nouvelles et concours de dessins.

Le concours de nouvelles organisé sur le thème du mystère a inspiré cette année

beaucoup plus de participants. Près de 80 personnes, enfants, adolescents et adultes confondus, ont écrit une nouvelle. Et les gagnants sont ...

- Catégorie enfants : 1^{er} Laure Jover, 2^e Zoé Buche, 3^e Marion Jover
- Catégorie ados : 1^{er} Sophie Doyen, 2^e Nina Reufflet, 3^e Ambre Marterer
- Catégorie adultes : 1^{er} Danielle Annino, 2^e Isabelle Mandika-Pages, 3^e Philippe Provost

Le concours de dessins, quant à lui, fut remporté par Julie Grill. Ce concours a eu lieu pendant les vacances d'été au sein du centre de loisirs primaire.

La remise des prix des différents concours a clôturé cette 5^{ème} édition, en présence de Michelle Cassar, maire de Pignan et des élus.

Un grand merci à tous sans qui la réussite de ce salon n'aurait pas pu être possible.



Des centaines de visiteurs au salon des peintres et sculpteurs



De nombreux visiteurs ont envahi les caves du château pour cette 19^{ème} édition qui s'est tenue du 20 au 25 novembre.

Un vif succès donc pour cette exposition de peintures et de sculptures qui, comme chaque année, repose sur la qualité des œuvres et le talent des artistes. Pour preuve, la moitié des exposants ont déjà été soit primés, soit nommés dans de nombreux autres salons.

Le soir du vernissage, les membres du jury (Jean-Pierre Coudrier, Véronique Gimenez, Yves Galsin, Thierry Bachevalier, Roland Peverelly, Camille Modock et Pierre Woiry) en présence de Michelle Cassar et des élus, ont dévoilé le palmarès 2012 des prix attribués.

- Médaille d'or : Annie Sabatier-Carbonell
- Prix pastel/aquarelle/dessin : Chantal Lepoint
- Prix sculpture : Joëlle Fioulaine
- Prix vitrail : Edwige et Clément Chevreau
- Prix de la jeunesse :
Collège Marie Curie : 1^{er} prix Marie Durot, 2^{ème} prix Léa Cerutti, 3^{ème} prix Jean Prie.
- Ecoles élémentaires : 1^{er} prix Classe de Bénédicte Germain. 2^{ème} prix Classe d'Elodie Vulpian, 3^{ème} prix Classe de David Serieys

Le président de l'association, Jean-Claude Calas, se dit pleinement satisfait et donne rendez-vous pour la 20^{ème} édition l'année prochaine.

Vie des associations

En piste pour la Trail de Pignan...



La 5^e édition des Pistes des Garrigues Trail de Pignan, se déroulera dimanche 3 février 2013.

Après les succès montants des quatre éditions précédentes, plusieurs parcours sont proposés :

- La marche du coeur, 5km : belle balade dans les hauteurs de Pignan.
- La Pignanaise, 5km course nature : pour les débutants et les adeptes des courses courtes et rapides. Avec sa petite ascension, ce parcours ne comporte aucune difficulté.
- La garriguette, 11km course nature pour ceux qui souhaitent découvrir le «Trail» sans en avoir encore les

«capacités». Avec ses petits chemins et ses points de vue, vous ne serez pas déçus par ce nouveau parcours accessible à tous.

- Le Coulazou, 16km Trail : avec 625m de dénivelé positif, les amateurs de trails courts seront ravis de ce parcours, technique et physique, sans oublier le plaisir des yeux.

- La Peyssine, 25km Trail : pour les «Traileurs» adeptes des parcours mixtes, ni trop longs, ni trop courts. Ce parcours vous amènera dans l'arrière-pays par ses monotraces et son relief à vous couper le souffle...

Les places sont limitées, vous pouvez vous inscrire sur le site internet : www.traildepignan.com

L'Amarante visite Midi Libre



Dans le cadre de ses activités de découverte, l'Amarante association des randonneurs de Pignan, a visité de nuit le journal Midi Libre à St Jean-de-Vedas le 21 novembre.

Du bouclage du journal du lendemain en salle de rédaction, en passant par l'imprimerie

et ses impressionnantes rotatives, pour finir aux expéditions sur toute la région, le groupe a été captivé par ce long processus.

La cerise sur le gâteau...ce jour là, le journal Le Monde venait d'annoncer qu'il imprimerait son journal destiné au Sud-Est de la France à l'imprimerie de Midi Libre.

L'Amarante poursuit son programme de randonnées hebdomadaires avec toujours autant de dynamisme.

Contact : amarante2pignan@gmail.com

Ecole Pignanaise Aïkido Traditionnel

Ancien art de la guerre des samouraïs, cette discipline martiale est devenue un art de défense non-violent et une philosophie de vie.

Pratiqué dès 6 ans et sans compétition, l'Aïkido ne requière aucune condition physique particulière et peut être pratiqué par tous.

L'entraînement comporte aussi des séances d'initiation aux armes traditionnelles des samouraïs (poignard (Tanto), sabre (katana ou bokken) et bâton (jo)). Ces exercices permettent de travailler plus spécifiquement sur le contrôle de nos « émotions », ce qui constitue un excellent entretien physique, accroît les facultés d'adaptation et de souplesse et développe une grande résistance aux stress de la vie moderne.

Dans son enseignement, l'Ecole d'Aïkido Traditionnel de Pignan, dispense également des cours de self-défense spécifiques (taï-kido) pour apprendre à gérer les situations d'agression et à garder la maîtrise de soi en toutes circonstances.

Cours enfants : mercredi de 17h à 18h au Dojo de la Palmeraie (rue de l'enclos)
Cours adultes : vendredi de 19h à 20h30 au Dojo de la Palmeraie (rue de l'enclos)

Pour plus de renseignements contacter :
Stéphane (06 26 75 43 41) ou André (06 85 11 16 92) - andre.bouillon@aikido-meat.com

Association Accorps : les bébés danseurs

Tous les samedis matins, c'est la fête à l'ancienne salle de judo de Pignan. Les bébés arrivent avec leurs parents, pressés de rentrer dans la salle pour pouvoir sauter sur

le trampoline, passer sur la poutre, ramper dans le tunnel, enjamber les cerceaux, faire voler les tissus.... tout est jeu, tout est joie !



Après cette activité physique intense, les bébés se reposent sur des petits tapis que tirent leurs parents au son d'une douce berceuse.

Outre de nombreux pignonais, des parents viennent de loin, comme Loupian, Gigean, Villeneuve les Maguelonne, Baillargues pour pouvoir assister aux cours.

Contact : Association Accorps
04 67 47 60 83 - www.accorps.fr

Tennis club de Pignan



Le tournoi de tennis se déroulera du 30 mars au 20 avril.

Il est ouvert aux femmes et hommes de plus de 35 ans et aux seniors.

Les inscriptions se font au tennis club ou au 04 67 47 70 74.

Tambourin

La saison de tambourin de l'année 2013 débute avec la coupe d'Europe des clubs du vendredi 25 au dimanche 27 janvier 2013 dans la salle du Bicentenaire.

Vie des associations

La chorale El Eco chante dans le Gard



A l'invitation de la Chorale Nîmoise «MAKEDONSKO», la chorale El Eco a participé à un concert commun de 2h à Uchaud le samedi 24 novembre.

Lors de ce concert, les deux chorales ont eu l'opportunité de chanter ensemble et donc de réunir plus de 70 choristes sur scène.

El Eco a plusieurs concerts programmés en 2013 dans la région, après celui donné à l'occasion du Téléthon dans les caves du château de Pignan le 7 décembre, vous pourrez retrouver la chorale :

- 1er Février : concert à Fabrègues
- 24 mars : concert à Murviel pour Retina
- Avril : concert à St-Georges d'Orques
- 7 juin : concert de fin d'année à Pignan à la chapelle des pénitents
- 29 juin : concert à Entraygues/ Truyère (Aveyron)
- 30 juin : concert à Conques (Aveyron)

Spectacles artistiques culturels

L'association Oasis culturelle programme et accueille des spectacles artistiques.

Plusieurs soirées sont programmées :

- Vendredi 1 février 2013 à 21h : Trio Virgule, batterie, piano, chant «standards de jazz»

- Vendredi 8 mars 2013 à 21h : Hors des Sentiers Battus, «duo violoncelle/contrebasse», de Bach aux musiques de films.

Lieu des représentations au « ChaiSoi ».

Réservation obligatoire : 04 67 47 61 90

Association Oasis Culturelle



L'actu du club Rétromécaniques et Maquettes



L'association loi 1901 « Rétromécaniques et Maquettes de Pignan », dirigée par Jean-Marie Vassalo et Christian Vella, compte maintenant une trentaine de membres.

Elle a organisé les 8 et 9 septembre dernier, pour la 4^{ème} fois, une grande manifestation qui a attiré des centaines de visiteurs.

Avec l'appui logistique de la mairie et le soutien de plusieurs partenaires, une quarantaine de maquettistes ont présenté leurs collections pendant deux jours dans la salle du Bicentenaire pour le bonheur des yeux

des grands et petits...

Fort de ce succès, l'association envisage une 5^{ème} édition les 7 et 8 septembre 2013 avec pour thème une exposition inédite de tracteurs anciens afin de faire un clin d'œil au monde agricole et aux viticulteurs du terroir. Un appel est donc lancé aux propriétaires qui ont des engins à exposer, qu'ils soient ou non en état de marche, pour aider à réaliser ce projet.

Contact : retromecaniques.maquettes.pignan@gmail.com tél 06 87 80 09 58

Togo Mil Partage, un nouveau lieu

L'association ouvre prochainement un local situé rue de la Chapelle.

Dans cet espace, la population trouvera des articles à prix très attractifs, provenant des fins de séries et des invendus, cédés par différents partenaires.

Notre programme de l'année :

- dimanche 13 janvier : loto

- samedi 23 février : loto

- dimanche 10 mars : spectacle de clown-théâtre «les péripéties d'un artiste peintre»,

- samedi 16 mars : loto

- vendredi 12 avril : soirée avec repas africain

- dimanche 5 mai : grande fête des animaux et des fleurs dans le parc du château

Démocratie municipale

Expression de l'opposition

ZAC St Estève. Les tracts dans les boîtes aux lettres n'y changeront rien, les promesses électorales n'ont pas été tenues : pas de referendum et Pignan deviendra une ville dortoir de plus de 8000 hab. Si vous n'êtes pas d'accord, signez sur : mesopinions.com/pétitions/politique.

Nous voulons une politique de fermeté: tous doivent bénéficier des mêmes droits mais tous doivent respecter les mêmes règles, dans tous les domaines. Nous voulons une politique rigoureuse, équitable et sans gaspillages.

Bonne année 2013 !

Brigitte Clanet-Guillebaud, Jean-Claude Monnet.

.....

Une année s'enfuit, une nouvelle apparaît et tous les espoirs sont de nouveau permis. En ce début d'année 2013 Paul Charlemagne, Jasmine De Block, Martine Castro, Jean-Luc Botella, Manuel Martinez vous présentent tous leurs vœux.

Que dire sur l'année écoulée de l'activité municipale. Peu de choses. Le quotidien est parfois assuré. Mettons au crédit de l'équipe actuelle, la performance en matière des fêtes et cérémonies dont le budget a encore augmenté ce qui laisserait croire que cette activité occupe beaucoup de temps à nos édiles. Il y a toujours autant de manque de transparence tant dans l'attribution des logements sociaux, des parcelles des jardins familiaux, des aides aux permis de conduite (dont les dossiers sont incomplets lors de la prise de décision), dans l'avancement de grade du personnel

communal, que dans la réhabilitation de la caserne suite à la départementalisation du corps des sapeurs-pompier. Que devons-nous en déduire? Les réponses à nos questions, lors de conseils municipaux, sont souvent de l'ordre de peu près. Nous pourrions, comme le faisait la candidate devenue depuis Maire, inonder Pignan de tracts. Nous n'avons pas voulu tomber dans cette pratique qui n'honore pas la mission des élus. Cette méthode aurait pu laisser croire à du revanchisme. Nous avons privilégié la voix du dialogue démocratique en interpellant chaque fois que nécessaire les élus de la majorité lors des conseils municipaux, hélas sans aucun résultat. Après la démission de l'adjoint à la culture en 2010 puis le retrait de la délégation du 1er adjoint en 2011 et son départ de la majorité, nous assistons de nouveau à des dissensions entre membres de la majorité. Certains élus commencent à ouvrir les yeux sur la gestion communale. La période qui s'ouvre amènera une nouvelle espérance au travers d'une nouvelle équipe pour 2014. Nous sommes toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Démocratie municipale

Expression du groupe majoritaire

2013 est une année particulière. Nous rentrons dans la période pré-électorale au cours de laquelle vous entendrez tout et son contraire.

Depuis 2008, chacun d'entre vous a pu constater que l'écoute et le dialogue était notre quotidien. Les différents travaux ont été menés, en concertation, pour améliorer votre cadre de vie et faire de notre village un lieu agréable où chacun trouve sa place en toute sécurité.

A travers les différentes actions menées, nous avons su créer du lien social, entre élus et pignanais mais aussi entre les pignanais eux-mêmes.

Ceux qui, avant, dirigeaient la commune, ont la mémoire très courte.

En effet, en ce qui concerne l'attribution des logements sociaux, tout est transparent. Eux-mêmes, quand ils étaient aux affaires, participaient aux commissions d'attribution aux côtés des membres du conseil d'administration des bailleurs sociaux, de représentants de la préfecture et de la caisse d'allocations familiales. Aujourd'hui, rien n'a changé, hormis le fait que nous formulons des propositions en défendant, sans compromission, les pignanais.

Par ailleurs, ceux qui auront participé aux vœux à la population le 8 janvier dernier, auront entendu que, concernant les jardins familiaux, c'est l'association « les jardins familiaux les Ortoliers de Pignan » qui a en charge la gestion de ces lieux et qui attribue donc les parcelles, en toute transparence.

En outre, pour l'aide aux permis de conduire, lors de cette même cérémonie des vœux, il a été clairement dit que toutes les demandes présentées, qui remplissaient les critères sociaux, ont été acceptées, en toute transparence.

Pour le personnel communal, un avancement de grade entraîne une modification du tableau des effectifs qui est

obligatoirement votée en conseil municipal et en toute transparence, après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de l'Hérault.

Enfin, concernant la caserne des sapeurs-pompiers, il ne s'agit là que du strict respect des engagements pris envers nos volontaires et envers la population pendant la campagne des municipales, en toute transparence.

En ce qui concerne la création de la ZAC St-Estève, nous savons que certains s'interrogent légitimement sur son bien fondé. C'est pourquoi des élus de l'opposition exploitent politiquement et électoralement ces interrogations.

Mais, nous savons aussi combien vous êtes nombreux à attendre un logement, pour vous, pour vos enfants, pour vos familles.

Nous savons aussi combien vous êtes nombreux à vouloir accéder à la propriété.

Nous savons aussi combien vous êtes nombreux à rechercher un emploi.

Nous savons aussi combien vous êtes nombreux à réclamer des locaux pour vos entreprises.

La ZAC, prévue sur une période de plus de 10 ans, répondra à toutes vos demandes tout en gardant à Pignan son âme de village. Nous nous y engageons.

Nous sommes des élus de proximité, inféodés à aucun parti politique. Notre seul parti, c'est PIGNAN.

Toutes nos décisions sont toujours prises dans votre intérêt général et nous voulons que Pignan demeure VOTRE village, un village qui répond à vos attentes, un village où il fait bon vivre.

Les élus de la Majorité Municipale



Janvier

Coupe d'Europe de
Tambourin
du vendredi 25 au dimanche 27
Salle du Bicentenaire

Thé dansant
Lundi 28
Caves du château

Février

Trail de Pignan
Dimanche 3
Parc du château

Salon du sport mécanique
Samedi 16
Parc du château

Mars

Repas des seniors
Jeudi 7
Salle du Bicentenaire

Carnaval
Dimanche 17
Rues du village

Féria de Pâques
Du 29 au 31
Parc du château

Avril

Tournoi de tennis
du 30 mars au 20 avril
Tennis Club

Course à pied
Samedi 6
Parc du château

D'autres informations concernant l'agenda sur le site internet

www.pignan.fr

Janvier 2013 - N°7 - Le Petit Pignanais